

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

TITRES A L'EPICOPAT ANGLICAN.

NOUVEAUX EVEQUES.

Un évêché anglican est vacant en Irlande, et à ce sujet, les journaux protestants de Dublin et de Londres se livrent à de sublimes considérations ! Chacun d'eux se demande quel sera le nouvel évêque et chacun d'énumérer avec plus ou moins d'emphase les titres de son candidat. Mais parmi les articles édifiants que nous avons lu sur cette question *placée d'intérêt* pour le clergé anglican, les lignes suivantes ne sont pas les moins curieuses.

“ Qui va être nommé évêque ? — Le journal le *Mail*, dit le *Dublin Evening-Post*, prétend que ce sera M. Pakenham. — Ce n'est pas invraisemblable, mais nous pouvons ajouter que c'est loin d'être positif. Cependant, en qualité d'honorable, comme fils de lord et surtout comme proche parent du duc de Wellington, nous aurions moins d'objections à faire à sa nomination qu'à celle de bien d'autres. On dit que M. Pakenham est partisan du système d'éducation nationale ; c'est très bien. Mais pourquoi ces riches sinécures appelées évêchés, ne sont-elle pas données à des hommes savants ? Nous avions cru que tel était le système suivi dans ces derniers temps ; mais il paraît que l'on revient au vieux système : celui de faire de l'Eglise d'Irlande un réservoir de sinécures pour les fils cadets des pairs d'Angleterre.”

On voit qu'aux yeux du journal libéral les titres à un évêché sont d'être savant, tandis que pour le journal Tory ces titres sont d'avoir qualité d'honorable, d'être fils de lord et parent du duc de Wellington ! Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans toute cette polémique, c'est que pas un journal n'a parlé des vertus publiques ou privées des candidats, des services par eux rendus à l'Eglise, du zèle qu'ils manifestent pour la cause de l'anglicanisme. Il est vrai que tout cela importe peu quand il s'agit d'occuper une sinécure. Le *Morning-Chronicle* pense cependant que M. Pakenham est par trop dandy pour être appelé à une fonction si grave et si élevée dans l'Eglise.

En attendant que le public connaisse l'heureux mortel qui sera favorisé du titre et des émolumens de prélat irlandais, l'évêque de Londres, assisté des évêques de Winchester, a créé la semaine dernière cinq lords spirituels, c'est à dire qu'il a consacré ou fait la cérémonie d'imposer les mains à cinq nouveaux évêques. C'est dans l'abbaye de Westminster, en présence d'un nombreux clergé et l'exclusion des fidèles, que s'est faite cette cérémonie. Les nouveaux évêques, qui avaient probablement des titres à l'épiscopat analogues à ceux de M. Pakenham, sont le docteur Parry, évêque de Barbadoes ; le docteur Davis, évêque d'Antigua ; le docteur Augustin, évêque de la Guiane ; le docteur Tomlinson, évêque de Gibraltar ; et le docteur Nixon, évêque de la Terre de Van-Diemen. Nous cherchons en vain dans ce nombre un évêque de Malte, dont les journaux annonçaient depuis longtemps la prochaine nomination. Il est certain qu'un des cinq docteurs ci dessus était réellement destiné à ce poste ; mais il paraît que l'éloquence du primat d'Angleterre les a tous trouvés inflexibles quand il a été question d'aller à Malte. Les révérends docteurs ont craint d'y faire par trop mauvaise figure, en face d'un évêque catholique et d'une population sincèrement attachée à sa foi. Nous comprenons qu'un prélat ait moins de souci dans le nord de l'Amérique ou dans la Terre de Van-Diemen, sans dire que là il lui sera plus facile de faire le petit commerce ordinaire aux révérends de l'Eglise d'Angleterre, et dont le produit est destiné à grossir la dot d'une fille chérie. Aussi sommes-nous loin de blâmer les pieux évêques du sentiment qui leur fait préférer le nouveau continent à l'ancien. Du reste, comme on peut en juger facilement par la conduite de leurs collègues, les dispositions de ces apôtres de l'anglicanisme sont fort pacifiques, et leur esprit de propagande n'a rien qui puisse inquiéter les missionnaires catholiques.

Nous voulons seulement constater que les colonies anglaises comptent cinq heureux et riches mortels de plus.

A l'occasion du sacre fait à Westminster, le *Times* a publié une fort jolie lettre, inspirée peut-être par un peu de jalousie, si l'on osait soupçonner de ce sentiment un auteur qui signe : *Un membre du clergé métropolitain*. Cette lettre se plaint de ce que le public n'est pas admis à ces cérémonies.

“ J'ai entendu aujourd'hui, dit l'auteur de la lettre, un légiste éminent prétendre que le peuple avait légalement le droit d'être admis dans la nef durant le service divin. Les doyens et les chapitres de nos cathédrales ont depuis longtemps oublié que la destination primitive des églises était d'être des maisons de prières et non des salles où l'on montre des curiosités (Westminster est aujourd'hui converti en une sorte de musée). J'espère pourtant que nos cathédrales seront enfin rendues à leur destination par le bon sens et la piété de nos chapitres.... et que nous ne serons pas obligés d'attendre, pour voir se réaliser ce louable désir, que la prédiction de M. O'Connell s'accomplisse, et que la grand'messe soit chantée dans Westminster. Sans aucun doute, la nef se trouverait alors ouverte au public.”

L'archevêque de Cantorbery fait rechercher l'auteur de ces impertinentes allusions, et il a promis l'évêché de Malte à celui de ses révérends qui parviendrait à le découvrir.

LETTRES DE L'INDE.

Quoique la date de cette lettre soit antérieure aux dernières nouvelles reçues de ces contrées, nous la donnons à nos lecteurs, parce qu'elle contient des détails et des aperçus nouveaux sur les événements en question.

(Correspondance particulière de l'Univers.)

Benguelour, 8 juillet 1842.

Monsieur le rédacteur,

Les dernières nouvelles arrivées de l'expédition anglaise en Chine n'offrent encore aucun trait de cet intérêt piquant auquel le public paraissait s'attendre depuis longtemps. Elles sont loin d'offrir la perspective d'une prochaine paix basée sur aucun sentiment de sympathie et de concessions mutuelles. Il serait bien difficile de prévoir l'époque où les deux nations belligérantes pourront échanger avec confiance les témoignages d'une union fraternelle et les produits, bons ou mauvais, de leur industrie respective. On parle d'une multitude de radeaux construits par les chinois, et lancés à la faveur des ténèbres, dans le but de faire sauter, au moyen d'explosions, les vaisseaux de leurs ennemis. (1) Malgré la présence de tant de bâtimens de guerre, la piraterie infecte, dit-on, avec plus d'audace que jamais, les côtes chinoises. Une attaque a été tentée par les Anglais à quelque distance de Ningpo. Les guerriers du Grand-Empereur l'ont soutenue avec courage et une bravoure qui jusque là ne leur avaient pas été ordinaires. Ils ont tué à leurs agresseurs quatre soldats, et gravement blessé quatre officiers et dix-huit militaires. On parais-

(1) Voici ce que dit à ce sujet le *Singapore-Free-Press* :

On signale quelques tentatives faites par les Chinois pour incendier les bâtimens anglais : des boîtes avaient été artistement disposées autour de la frégate anglaise la *Blonde* pour y mettre le feu ; un officier et trois matelots ont été brûlés ; mais on a déjoué les projets de ces incendiaires : les matières explosibles étaient enfermées dans des caisses contenant 50 à 60 livres de poudre. Deux frégates, construites par les Chinois, ont été lancées dernièrement ; elles sont à l'ancre près de la Foie de Howqua ; elles sont bâties à l'européenne. On croit qu'elles doivent servir à protéger les travaux de la construction des forts du Bogue.

Il faudrait, dit un autre journal de l'Inde, marcher sur Pékin avant que la saison ne fût trop avancée. Aussi longtemps que nous ne serons pas maîtres des capitales de l'empire, nous n'arriverons à aucun résultat, dussions-nous tuer des milliers de Chinois en détail. Dans chaque escarmouche, ils apprennent quelque chose de nous, et les Européens qui les combattent avouent qu'ils ont fait quelques progrès dans la tactique. S'ils gagnent du temps et font des progrès, nous pourrions bien nous trouver forcés de quitter le pays faute de troupes pour nous y maintenir, car nos forces sont naturellement bornées, tandis qu'ils sont innombrables.

sait s'attendre à une autre tentative sur Ningpo. Les renforts n'étaient point encore arrivés. Du 12 au 20 avril, une trentaine de bâtimens de transport, en route pour la Chine, décoraient la rade de Singapour. Le vaisseau anglais *Ann* s'est perdu, je ne sais comment, à l'île Formose. Son équipage a été fait prisonnier par les Chinois.

Des bruits divers et contradictoires continuent à se répandre sur l'état actuel des affaires à Caboul. On parle d'une vigoureuse attaque faite par un parti de 3.000 hommes contre Kélat, forteresse non loin de Candahar. La garnison anglaise aurait repoussé et mis en fuite l'ennemi, en lui faisant éprouver de rudes pertes. Candahar s'attendait aussi à une prochaine occasion de mettre en déroute une armée plus considérable qui se montrait dans son voisinage. (1)

Le tonnerre de menaces sanguinaires, de vengeances terribles contre l'Afghanistan, dont le bruit épouvantable se fit longtemps entendre d'un pôle à l'autre par les colonnes exaspérées d'une presse furibonde, semble enfin s'apaiser. On n'entend plus, de distance en distance, que quelques sons lugubres qui se perdent dans l'horizon politique. Tous les publicistes, jetant au public leurs commentaires exaltés, pour réveiller les sympathies patriotiques des guerriers qui servent le drapeau britannique, imposaient à leur gouverneur général la loi rigoureuse et absolue de faire marcher incessamment une nuée de braves pour l'extermination de tout l'Afghanistan. Dans leur impatience pour une vengeance éclatante, ils accusaient sa lenteur, ses tergiversations, son manque d'énergie, son défaut de patriotisme. Celui-ci, avec son phlegme d'Anglais, leur répond par un ordre aux troupes de Jellalabad de se retirer sur Péshaour. De là grand désappointement dans les esprits belliqueux. Chacun de s'écrier avec étonnement : *Quid est hoc!* Cependant les ordres ont été donnés pour la formation immédiate d'une armée de réserve, sous le commandement direct du général en chef de l'armée anglo-indienne. Elle doit être forte de 20,000 hommes. Quelle sera sa destination? Aucun des organes de la presse ne prétend le savoir, ni même le présumer. (2)

Dans le court espace d'une semaine, la rade de Bombay a vu deux bâtimens réduits en cendres. Un troisième et puis un quatrième ont été sauvés, après beaucoup d'efforts. Cette œuvre de destruction est attribuée à quelques individus des équipages. Jusqu'ici cependant je n'ai guère vu que des doutes exprimés sur la cause de ce fatal accident, qui cause, dit-on, une perte équivalente à 3,000,000 de francs.

J'apprends avec plaisir par le *Bengal-Cath-Herald* que les Sœurs de Lorette, venues récemment de Dublin à Calcutta, sont sur le point d'installer deux ou trois de leurs membres dans notre petite colonie de Chandernagor, pour l'éducation des jeunes enfans. Mgr. Carew, évêque irlandais et vicaire apostolique du Bengale, ayant dernièrement honoré la ville française de sa visite, y a été reçu par le gouverneur, et par la population tout entière avec cet empressement filial, cette joie, cette politesse respectueuse qui caractérise le vrai Fran-

[1] Voici, sur cette affaire, quelques extraits des journaux de l'Inde.

Dans l'Afghanistan occidental, les armes anglaises ont obtenu quelque succès. Le général Nott a battu une division ennemie; elle était commandée par Akbar Khan et Sultur-Jung. Ceux-ci avaient cru devoir profiter de l'absence de la brigade de Wynneer, qui était allée renforcer la garnison de Khatlat-Giljice. Leur coup de main contre Candahar n'a pas réussi. Le général Nott était en mesure de les recevoir.

L'ennemi n'a pu tenir pied devant le général Nott, qui s'est porté à sa rencontre avec 6,000 hommes et huit pièces d'artillerie. Il est à regretter que le général Nott manque de cavalerie, ce qui l'empêche de poursuivre l'ennemi. Les nouvelles de Caboul sont contradictoires. Le conflit a été très sérieux entre Futoh-Jung "fils du shah Soojah" et Akbaar; ce dernier a triomphé de son adversaire; on dit qu'il s'est emparé de Balla-Mafzistar. L'opinion générale est qu'Akbar-Khan, avant de rendre les prisonniers de Caboul, exigera qu'on lui livre son père et ses frères. On continue de parler de la formation d'une armée de réserve sous les ordres de sir Jasper-Nicoles: elle se compose de 20,000 hommes et serait stationnée dans la division de Sirhind.

#### Bengal-Kurharul.

—Le prince Sultur-Jung s'est rendu à d'escrion au général Nott, après l'affaire qui a eu lieu devant Candahar; tous ses partisans s'étaient dispersés. Le major Reid a occupé Killa-Abdoolap à la tête du détachement de Kojuck pour garder la route de Candahar. Les dernières nouvelles de Chine annoncent que l'empereur s'est enfié en Tartarie.

#### Bombay Monthly Times.

—Le prince Sultur-Jung, qui s'est rendu au général Nott, est le fils favori de l'ancien shah Soojah. C'est un jeune prince qui avait les habitudes les plus dissolues, et qui, ayant quitté Candahar il y a quelques mois, s'était rallié au chef rebelle Alla-Mohamed. La division de Candahar est forte de 12,000 hommes avec vingt-six canons.

#### Idem.

—Dans l'affaire devant Candahar, les forces du général Nott n'ont eu que quarante deux hommes blessés. La perte de l'ennemi a été de plus de quatre cents hommes. Dans sa fuite, il a rencontré des coupures pratiquées en plaine, et là a eu lieu un carnage terrible. Les troupes anglaises sont employées à détruire les retranchemens des ennemis à quelque distance de Candahar.

[2] Tous les journaux et toutes les lettres de l'Inde confirment ces détails. On écrit de Male le 26 :

La nouvelle la plus importante des Indes, est l'ordre annoncé de lord Ellenborough pour le rappel de toutes les troupes au delà de l'Indus sans avancer davantage sur Caboul. Une armée d'observation de 20,000 hommes a l'ordre de s'assembler près de Delhi, et d'attendre là les ordres du commandant en chef.

çais sur quelque plage qu'il habite. Les soldats catholiques de l'armée anglaise, qui n'ont peut-être jamais vu de tels honneurs rendus aux évêques de leur patrie, lisent avec délire dans le journal catholique les détails de cette réception faite par une nation étrangère à un évêque, leur compatriote. Quant à nous, sans en éprouver le moindre sentiment de surprise, nous félicitons de bon cœur nos compatriotes à Chandernagor d'avoir été en cette circonstance les vrais représentans de la noble et éminemment religieuse nation de France. Agréez, etc. Tit. G.

Nous apprenons que le Dr. Meilleur, revenu ces jours derniers de sa visite dans les townships de l'est, est reparti le 2 du courant pour la continuer dans la partie seigneuriale de notre district, située au sud du fleuve, en commençant par les districts municipaux de Richelieu, St. Hyacinthe, etc. L'article suivant que nous traduisons du *Sherbrook Gazette*, prouve que la population des townships n'a pas envie que la loi d'éducation soit pour elle une lettre morte, mais qu'elle veut travailler tout de bon à l'œuvre de l'émancipation intellectuelle de la génération naissante. Nous mettrons cet article sous les yeux de nos lecteurs des seigneuries, afin de leur inspirer, s'il se peut, une sainte émulation. Les intéressés pourront aussi y trouver de sages avis sur la manière de faire opérer la loi des écoles, si mal à propos embarrassée de la loi des municipalités.

“L'ACTE D'ÉDUCATION.—Nous apprenons que le Dr. Meilleur, dans le cours de ses visites dans les districts municipaux, a été reçu partout avec des marques de considération et de confiance par les habitans des townships et que sa visite parmi nous va donner un nouvel essor à l'éducation. Le Surintendant fait véritablement preuve de beaucoup de zèle et d'anxiété pour mettre l'acte d'éducation en pleine opération, et pour obtenir ce résultat si désirable, il existe beaucoup plus de facilité que le peuple ne le soupçonnait peut-être.

“Nous aimons à voir un homme qui, comme le Dr. Meilleur, est tout animé de l'esprit de la cause qu'il est de son devoir de promouvoir. Ses démarches paraissent être réglées avec cette réserve et cette circonspection qui caractérisent l'homme prudent et rompu aux affaires. Toutefois sa libéralité et son amour pour l'éducation le rendent ingénieux à trouver et à indiquer les moyens de mettre, d'une manière ou d'une autre, l'acte des écoles en opération, et, après l'entrevue que nous avons eue avec lui, nous nous trouvons heureux de pouvoir donner un sommaire des avis qu'il donne (*d'une manière non légale pourtant*) à ceux qui l'ont consulté sur la teneur de l'acte et sur la possibilité de le mettre en opération, sans cependant se rendre ou rendre le gouvernement responsable du résultat ou des conséquences de ces avis.

“Le premier avis donc du Surintendant de l'éducation est qu'on fasse tous les efforts convenables pour mettre l'acte des écoles en pleine opération et qu'on mette en usage aussi généralement que possible tous les moyens clairement suggérés dans la loi, et tels autres qu'on peut logiquement déduire du texte et de l'esprit de la loi comme favorisant le principal objet qu'elle a en vue, qui est de procurer à la jeunesse du pays le bienfait d'une éducation élémentaire. Le Surintendant observe avec raison qu'après avoir fait cela, s'il paraît y avoir quelque besoin d'un avis léger ce sera alors le temps de le demander, parce que, suivant son humble opinion, le peuple doit mettre la loi en opération pour voir comment elle opérera et se procurer ensuite des avis légaux, s'il est nécessaire, et non chercher des avis légaux pour mettre la loi en opération, vu qu'elle est facile à entendre, propre à opérer le bien et qu'elle peut produire des résultats très favorables, si chaque citoyen veut faire sa part, nous pourrions dire son devoir. En même temps, observe le Surintendant, les écoles étant généralement ouvertes et en opération, la jeunesse recevrait le bienfait de l'éducation, et si les procédés des parties concernées dans l'acte n'étaient pas tous d'une régularité parfaite, l'expérience montrerait ce qu'il y aurait de défectueux et le moyen de corriger d'une manière efficace ces défauts pour l'avenir soit par une nouvelle direction de la part du département de l'éducation par un changement ou quelques amendemens dans la loi, et alors le peuple étant prêt à profiter immédiatement de la nouvelle mesure, il n'y aurait pas de perte de temps.

“Pour éviter l'irrégularité, le Surintendant conseille aux Municipalités d'agir au moins autant qu'il est nécessaire pour donner une impulsion régulière à la loi des Ecoles, et, en agissant ainsi, de ne rien faire qu'avec l'agrément et d'accord avec les Commissaires des Ecoles et le peuple de chaque localité dont les habitans devraient être toujours consultés de manière à les engager à agir tous de concert et à assurer ainsi un résultat favorable. Mais, si le Conseil Municipal refuse sa coopération, après qu'elle lui a été dûment demandée, que les Commissaires d'écoles, dit le surintendant, s'attribuent et accomplissent les devoirs de deux corps, avec autant de régularité que possible, en conformité à l'esprit de la loi, de manière à atteindre son objet, et qu'ils fassent un rapport de leurs procédés tant à la Municipalité (quoiqu'elle ne veuille pas agir) qu'au Surintendant de l'Education, et alors ces procédés peuvent être soumis à qui de droit avec quelque espoir de succès, vu que d'après la dernière clause de la 6e. et 12e. Sections, l'Acte des Ecoles est, pour cette année, une loi d'exception; ils peuvent avoir une chance d'obtenir l'allocation du gouvernement. Avec cet objet en vue, le Surintendant conseille de plus aux Commissaires d'Ecoles de mettre entre les

mais du Trésorier de District un certificat de la date à laquelle leurs écoles respectives sont entrées en opération, du nombre d'enfants (15 au moins) assistant régulièrement à l'école, et de la somme d'argent ou au moins une garantie de la somme souscrite par les habitans de chaque localité, pour égaler celle qu'ils peuvent espérer d'obtenir du gouvernement, en proportion du nombre d'enfants de cinq à quinze ans résidant en chaque paroisse ou townships. Tout moyen de prélever ou former la somme pour égaler celle du gouvernement, est parfaitement légal, même lorsque cette somme est prise dans les coffres d'une église ou fabrique, dit le Surintendant, parce que la loi dit "par colisation ou autrement." C'est pourquoi les souscriptions volontaires sont légales et on présume que 10 chelings par année par chaque chef de famille suffiraient également pour obtenir l'allocation du gouvernement. Le Surintendant a résolu une grande difficulté, telle au moins que la loi paraît d'abord la présenter; c'est à l'égard de la bâtisse de maisons d'école dans les districts d'école où il n'y en a point. La Loi, dit le Surintendant, qui est permanente, demande seulement qu'avec le temps une maison d'école soit bâtie dans chaque district d'école où il n'y en a point, et pour cette année au moins les habitans qui peuvent avoir loué une maison ou une chambre pour y tenir l'école, en obéissant aux autres exigences de la loi ne seraient pas privés de leur allocation. Mais l'argent pour bâtir une maison d'école peut-être prélevé par cotisation ou autrement, et on peut la bâtir même par corvées, si les habitans le préfèrent, vû qu'il serait beaucoup plus aisé de bâtir une grande maison de cette manière. Dans ce cas, on conseille aux Commissaires d'école de mettre dans les mains du Trésorier de district un certificat de l'existence et de la valeur de la maison.

"Dans la vue de promouvoir la cause de l'éducation avec plus de chance de succès pour les enfans en général, le surintendant donne encore les avis suivans, qui sont de moindre importance, il est vrai, mais qui cependant doivent être pris sérieusement en considération: 1<sup>o</sup>. de ne pas diviser les townships ou paroisses en un trop grand nombre de districts d'école; 2<sup>o</sup>. de ne pas établir des écoles dans les campagnes d'après les persuasions religieuses; 3<sup>o</sup>. de ne pas enseigner les principes de dogme d'aucune sectes religieuses, pendant les écoles, lorsque les enfans appartiennent à des parens de différentes persuasions; parce que la pratique de ces choses pourrait tendre à affaiblir les écoles et les émolumens des maîtres, en divisant les pouvoirs et les moyens des commissaires d'école et des habitans, et en créant des sentimens de malaise et de dissension religieuse qui ne pourraient manquer d'apporter plus ou moins de confusion et de désordre même dans les écoles. Son opinion est que, dans les campagnes, les districts d'école devraient être formés de manière à comprendre généralement entre deux ou trois milles carrés, et que les livres dont on ferait usage dans les écoles composées d'enfants de différentes religions, ne devraient contenir aucun dogme religieux particulier.

Mais tout ceci n'est qu'un avis d'ami, le Surintendant de l'Éducation désavouant volontiers et le pouvoir et le désir même d'intervenir le moins du monde, soit dans la religion, soit dans la politique, dans l'accomplissement de ses devoirs."

Nous sommes très disposés à féliciter M. le docteur Meilleur de son zèle à favoriser l'éducation dans cette province, et nous sommes parfaitement convaincus de la droiture et de la pureté de ses intentions. Cependant nous ne pouvons partager en principe l'opinion que lui prête la *Gazette de Sherbrooke*, qu'on ne doit pas parler de religion dans les écoles des localités où se trouve une population de croyances religieuses divergentes. Nous ne comprenons pas d'éducation sans religion, et conséquemment sans morale; et nous ne voyons pas ce qui pourrait suppléer à son enseignement dans les écoles. Que sera donc l'instruction et l'éducation des enfans, sans prières, sans catéchismes, sans instruction religieuse et morale quelconque? D'ailleurs, quelle garantie aura-t-on que les protestans consentiront à abandonner le système de propagande active qu'ils font surtout par leurs écoles? Comment interdire la lecture de bibles hérétiques, livres classiques par excellence dans ces écoles? Il nous semble que nous avons tout à perdre dans des circonstances pareilles; car nos plus chers intérêts, des intérêts plus précieux mille fois que la lecture et l'écriture, notre religion et la morale, sont ici singulièrement compromises, sinon entièrement sacrifiées. Au reste, nous ne connaissons pas assez les localités en question, pour établir dans ce cas une discussion parfaitement motivée; et nous sommes prêts à changer notre opinion contre toute autre qui sera plus favorable aux progrès scientifiques et religieux de notre pays. Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est attirer l'attention du public, et surtout celle des hommes religieux et éclairés, sur une question des plus sérieuses et des plus importantes qui se présentent à nous en ce moment. Nous sommes rassurés, après tout, par les principes religieux bien connus, et par le zèle éclairé de M. le Surintendant, que la religion, autant que l'instruction publique, aura toujours pour soutien et pour défenseur.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

Dimanche dernier, jour de la clôture du Jubilé pour tout le diocèse, Monseigneur officia pontificalement dans sa cathédrale à tous les offices. Une trentaine d'Écclésiastiques du séminaire, conduits par leur respectable Directeur, vinrent ajouter à l'éclat et à la solennité de la fête. S. G. fit, à la messe, l'ordination d'un prêtre du diocèse de Richmond, E.-U., M. E. Commerford.

Toutes les nouvelles qui nous sont venues des divers points du diocèse, depuis l'ouverture du saint tems du Jubilé, sont des plus édifiantes. Le Jubilé fut pour ce pays un tems de véritable, nous pourrions dire d'étonnante régénération morale et religieuse. Les fidèles ont universellement rivalisé de bonne volonté et de zèle avec leurs infatigables pasteurs, pour entrer dans les voies de la sanctification qui leur furent ouvertes. Nous étions en prières pour des chrétiens d'une autre contrée, pour des frères (admirable effet de la charité catholique!) dont nous ne connaissions que les malheurs; et voilà que nos prières, comme toute aumône, nous sont revenues chargées de bénédictions et de fruits de salut. Elles profiteront aussi; elles ont déjà profité à ce peuple en deuil: ce ne sera pas en vain que tous les catholiques du monde se seront prosternés devant le Dieu qui tient en ses mains les destinées des nations, dans un concert unanime de supplications et de charité. Ainsi protégée par ses frères, l'Espagne ne saurait périr. Car si la Providence envoie quelquefois des épreuves aux nations, même les plus fidèles, elle sait aussi mettre un terme aux crimes des tyrans, et briser leur puissance comme une argile, quand la mesure des iniquités marquée dans ses décrets est enfin comblée. Attendons!

—Mgr. de Montréal est parti hier matin pour le Corbeau, paroisse de Champlain. Il doit y présider à la clôture des exercices de la mission qu'y donnent en ce moment les révérends Pères Oblats. Mgr. sera de retour demain soir.

—Extrait d'une lettre du Révérend Père Timon, de la Congrégation des Lazaristes, écrite de New-York, 22 octobre dernier:

"J'ai reçu de Paris une réponse relative à l'établissement des Sœurs de la Charité à Montréal: on me dit qu'il ne sera pas possible de vous en envoyer aussitôt qu'on l'aurait souhaité, parce que la communauté a été, pour ainsi dire, forcée d'en envoyer une colonie à Alger. Mais j'écris dans ce moment à M. Etienne supérieur des Sœurs, pour lui faire de nouveau part de vos desirs et le presser d'y accéder."

L'envoi de cette colonie à Alger sera sans doute cause que nous ne serons, à notre tour, favorisés de celle que nous attendons qu'au printemps prochain.

—La *Gazette de Québec* du 18 octobre nous a donné des nouvelles du voyage des missionnaires canadiens, MM. Langlois et Bolduc, partis l'automne dernier pour la Colombie, et a publié une lettre de M. Langlois adressée à M. Mailloux, v. g. et datée de Valparaiso 27 février 1842.

M. le grand-vicaire Hudon a reçu du même missionnaire une lettre écrite de l'Isle Otahiti en date du 12 mai et dont nous nous faisons un devoir de publier quel'extract.

"Monsieur,

"Comme un vaisseau des Isles Sandwich passe ici faisant voile pour Boston, je crois que votre intérêt pour la religion ne trouvera pas mal le peu que j'ai à vous adresser. Partis de Valparaiso le 4 mars par une occasion pour Sandwich, (mais j'ai touché aux Isles Gambier et Otahiti,) nous poursuivons volontiers sans regarder en arrière. Je viens de faire la connaissance d'un capitaine français qui m'a donné quelques détails sur les Patagons qu'il a visités. Ce capitaine est M. Lucas, chef d'une expédition française autour du globe pour recueillir des connaissances sur des objets commerciaux et scientifiques. Il nous dit donc entre autres choses intéressantes jusqu'à son naufrage à Valparaiso, il y a quelques mois, que les Patagons les plus beaux hommes du monde, ne montrent aucun indice quelconque de christianisme. Ils sont au nombre d'environ un million; ils sont doux et nobles dans leur extérieur; ils adorent le soleil et se prosternent devant la nouvelle lune. . . . Ils ne cultivent point la terre, mais leur pays quoique froid est très fertile, leur fournit leur subsistance. . . . On n'a vu parmi eux d'autre étranger qu'un Espagnol qui se plait avec eux, et qui pourrait leur faire désirer le salut s'il était plus instruit dans sa religion.

"Au sud du détroit de Magellan sont aussi de pauvres idolâtres à figure douce et fort traitables, au moins lorsqu'ils sont en présence de plus forts qu'eux, mais ils sont les plus affreux et les plus laids des hommes; ils sont rongés de chancre et de mal-propreté. Ils y a entre eux et les Patagons le plus grand contraste, quoique la distance qui les sépare ne soit que d'une cinquantaine de lieues; la pêche est leur vie.

"Quoique le Protestantisme soit introduit ici depuis 45 ans, voici que quatre missionnaires du Sacré Cœur viennent s'y fixer pour prêcher la foi catholique. . . . Il y a ici quelques centaines d'Européens. . . .

“ Les mêmes prêtres qui ont été dernièrement aux Isles Marquises y ont eu peu de succès. Les habitans de ces Isles mangent la chair humaine, mais ils aiment mieux la chair de leurs frères, car la chair des blancs, disent-ils, se ressent trop de la nourriture salée. Ils vinrent un jour menacer les missionnaires et blasphémer contre Dieu, tandis qu'eux enfermés dans leur maison priaient Dieu de les soutenir dans ce pénible moment, et étaient presque décidés à faire payer cher leur vie si on en venait à la violence ; mais la réflexion et le dévouement des missionnaires les engagèrent à ouvrir leur porte et à demander à ces malheureux antropophages ce qu'ils voulaient, s'ils étaient offensés par eux et pourquoi ? *Nous sommes vos hôtes, vous nous avez demandés, nous ne nous mettrons pas en défense, tuez-nous si vous voulez.* La troupe se trouva désarmée et l'un d'eux ne manqua pas de réprimander celui qui lançait encore des pierres sur la petite basse-cour des missionnaires.

Il y a eu cependant quelques prosélytes, mais les missionnaires avant de partir furent pillés et n'échappèrent qu'avec leur soutane. Ils ont eu un plus grand succès aux Isles Gambier dont ils ont entrepris la conversion il y a huit ans. . . . Les habitans de ces Isles étaient idolâtres, ne portant aucuns vêtements ; mais depuis que la lumière de l'évangile a brillé à leurs yeux, quels changemens ! Ils sont aujourd'hui habillés décemment et de vêtements qu'ils manufacturent eux-mêmes ; ils proclament hautement l'estime et le mérite qu'ont acquis les saints prêtres qui sont au milieu d'eux. C'est encore une remarque de M. Lucas, c'est que ces insulaires, si égoïstes de leur nature, sont les plus reconnaissans après leur conversion.

“ Nous avons reçu, continue M. Langlois, les marques les plus touchantes de leur respect et de leur affection ; les chefs venus au-devant de nous sur le rivage nous embrassèrent, tandis que les femmes nous prenaient les mains pour les baiser. Combien ils témoignaient d'intérêt et de joie de voir des prêtres venus de si loin et faire tant de chemin pour porter la lumière de la foi et avec elle le bonheur, à des peuples semblables à eux ; restez avec nous, disaient les jeunes gens, vous partirez plus tard. Lorsque nous partîmes d'une de ces Isles, on nous fit asseoir sur des sièges ; tandis que les natifs, assis par terre, chantaient plusieurs hymnes en deux parties, chacun d'eux, hommes, femmes et enfans ayant leur copie. Nous leur souhaitâmes beaucoup de choses et je leur dis que nous nous reverrions dans les joies de l'éternité. Le chef vint me dire adieu en m'assurant du succès de notre mission et de la protection divine pour notre voyage : *Nous allons prier, dit-il, avec confiance.* Ces Insulaires occupent de jolies maisons blanches comme celles du Canada ; ils ont construit une église de 150 pieds de long ; elle a deux rangs de colonnes toscanes en pierre qui soutiennent la voute ; le pavé qui est en pierres taillées a coûté beaucoup de travail, cependant tout cela ne leur a pas coûté grand chose : trois Frères du Sacré Cœur étaient les architectes. Les hommes s'occupent à tisser le coton que les missionnaires ont fait pousser dans leurs îles. Ils ont aussi un petit collège ; les murs qui sont de roseaux, sont environ de l'épaisseur du doigt ; il n'y a pas d'autre plancher que la terre ; il y a dix-neuf jeunes écoliers qui apprennent les élémens de la langue latine. Comme ils n'ont point de dictionnaire dans leur langue, ils sont obligés d'apprendre par cœur les mots que leurs maîtres leur répètent. Vous concevez bien que leur règlement est adapté au caractère de ces enfans, et par conséquent n'est pas bien stricte : ils ont la liberté d'aller comme les autres, la nuit, à la pêche, pour y chercher leur nourriture, et ils n'abusent pas de cette liberté. La population de cette Isle s'élève à 2,000 ; une de leurs ressources est la pêche de la nacre, et la vente de la perle dont la valeur est quelquefois d'une centaine de piastres chaque en Europe. Une de ces perles, estimée à 1,400 piastres, a été donnée à leur évêque actuellement en France. . . .

Vous avez peut-être appris le martyre d'un prêtre envoyé par Mgr. Pompaier à l'Isle Fortuna. . . .

Quant à nous, quoiqu'un peu fatigués du long voyage, nous jouissons cependant d'une bonne santé, et nous sommes de tems en tems délassés par la rencontre de plusieurs saints prêtres dont le zèle, la science et la charité nous remplissent d'édification. . . .

“ A. LANGLOIS, MISSIONNAIRE.”

FRANCE.

— Nous recevons de Constantinople une lettre par laquelle M. Eugène Boré nous annonce son arrivée en cette ville et son départ pour la France. Nos lecteurs apprendront avec autant de plaisir que nous cette nouvelle, qui dément si heureusement le bruit répandu, il y a quelques jours, de la mort du jeune et savant voyageur.

Constantinople, le 6 septembre 1842.

Mon cher ami, depuis trois mois, tu n'as reçu aucune lettre. Pendant le trajet de Mossoul à Constantinople, qui a duré ce long-temps, je me suis contenté d'écrire deux fois à M. Leleu, des villes de Césarée et d'Ancyre, réservant, pour mon arrivée ici, le plaisir de causer avec toi. Dieu a continué de nous préserver de tous les malheurs possibles en un voyage de cette longueur et durant une saison insupportable en plusieurs localités à cause de l'extrême chaleur. Nous n'avons point, en cette partie de l'Orient, les ombrages de la France, et je puis dire de l'Europe, ni toutes les ressources de ses auberges. Les prières que l'Eglise adresse journellement en faveur des voyageurs nous concernent plus que tous les autres. Partout, avec un soleil brûlant, la désolation, l'aridité et la disette. Heureux, quand nous trouvons un peu de lait caillé ou une poule pour notre repas, et de l'orge pour les chevaux. La crainte des Turcs et des partis de voleurs ne cesse totalement qu'à huit journées de la ca-

pitale : partout ailleurs il faut être sur ses gardes jour et nuit, et s'acquitter du service que nos gardes nationaux trouvent chaque mois déjà si insupportable. On se sent naître, pour cette vie de privations, des forces inconnues et insupportables, même l'habitation de la tente et de l'autre pavillon plus large du ciel finit par devenir si naturelle et si attrayante que les villes et les maisons vous paraissent ensuite autant de prisons manquant d'air et de cette liberté que j'appellerai primitive et patriarcale. J'aurais certainement pu arriver plus promptement, sans le désir d'observer ces contrées si dignes d'intérêt sous tous les rapports.

Le 20 août, sur les neuf heures du matin, j'ai eu la joie de surprendre mes amis de Saint-Benoît, affublés d'un certain costume de Bédouin, excellent pour vous garantir des ardeurs du soleil. Quelle impression que celle de revoir Constantinople et son Bosphore, lieux auxquels je croyais avoir dit un éternel adieu ! J'ai trouvé Constantinople avancée dans la voie du progrès religieux fort au delà de mes espérances. Les institutions des Sœurs de la Charité et des Frères des écoles chrétiennes ont pris un développement prodigieux. Quelle douce joie, de la chambre où je t'écris, d'entendre près de 600 enfans chanter en chœur les cantiques français, que nous apprimes aux beaux jours de notre première communion ! C'est un rare spectacle de voir ces enfans de vingt nations et de vingt races différentes, bégayer, parler, babiller notre langue. Nous devons aux zélés missionnaires, MM. les Lazaristes, ces belles innovations. L'homme qui y contribue surtout est notre commun et honorable ami M. Leleu. EUGÈNE BORÉ.

— Mgr. l'évêque de Grenoble vient d'adresser à ses curés une circulaire pour souscrire à la recherche, l'étude, la classification et la conservation des monumens religieux du diocèse. Il institue, à cet effet, une commission ecclésiastique.

“ Au clergé, en première ligne, dit le vénérable pontife, il appartient de savoir comprendre les pieuses émotions, les religieux souvenirs que ces sanctuaires vénérables rappellent à la mémoire du chrétien. . . . Si vous êtes, ajoute-t-il aux prêtres, les anges tutélaires les gardiens-nés de nos églises monumentales, n'est-ce pas à vous de conserver cet héritage pur et intact de toute mutilation, d'empêcher qu'on ne leur fasse subir, comme cela est arrivé trop souvent, des réparations dépourvues d'intelligence, contraires à l'unité du style qui doit être respectée avant tout. . . ? Prenez garde. . . dans un siècle où l'amour de la science et un attrait particulier entraînent tant d'esprits élevés à ce genre d'étude, ne serait-ce pas un malheur qu'on pût mettre en doute les connaissances archéologiques du clergé ? Votre mission naturelle est de garder avec amour, de conserver fidèlement nos saints temples et de les protéger contre l'imprudence des restaurations inhabiles, afin qu'on puisse montrer aux siècles futurs ce qu'a pu dans les tems de foi le génie secondé par la religion. . . .”

Cette circulaire de Mgr. l'évêque de Grenoble témoigne de son goût pour les arts et de sa paternelle sollicitude à nourrir dans ses prêtres le zèle intelligent qui renoue la chaîne des tems passés. Pour les disposer à mieux remplir le but qu'il leur propose, il a créé dans son grand séminaire un cours d'archéologie. Par cette sage mesure, les jeunes prêtres seront initiés de bonne heure aux mystérieuses pensées de l'architecture religieuse.

— On écrit d'Arras :

“ Nous apprenons que le gouvernement vient d'approuver les devis et plans de construction de la chapelle de la Sainte-Vierge, qui doit se trouver dans le soubassement de la tour de notre cathédrale, et qu'un premier crédit de 26,400 fr. vient d'être ouvert à cet effet. La mise en adjudication des travaux doit avoir lieu immédiatement.

SAVOIE.

— S. M. le roi de Sardaigne vient d'élever sur le siège épiscopal d'Anney-M. Rendu, chanoine de Chambéry.

Ainsi que son illustre prédécesseur, Mgr. Rey, M. le chanoine Rendu est connu en France aussi bien que dans sa patrie par des stations où il a fait preuve de toutes les qualités qui constituent l'orateur chrétien, et de plus par de nombreux et savans travaux scientifiques qui lui ont valu la décoration du Mérite.

## NOUVELLES POLITIQUES.

— Un feuilleton du New-York Herald daté du 30, et arrivé ici hier, annonce que le paquebot à voile, *La ville de Lyon*, arrivé à New-York le même jour, a apporté des dates de Paris et du Havre du 8 Octobre. Les nouvelles n'offrent aucune importance.

La malle de l'Inde était arrivée, les nouvelles de l'Afghanistan n'annonçaient aucun changement important dans la situation de ce pays. Une lettre de Bombay, du 15 août, disait que le brigadier Monteith avait obtenu quelques succès à Pesh, Palock et dans la vallée de Shinward. Des rapports favorables avaient été reçus sur la situation de la dame du général Sale.

Le Colonel Palmer est mort. Le général Palock maintenait sa position. On disait aussi le 29 juillet qu'un ordre du général Nott disait d'avancer, et qu'il espérait se rendre à Caboul vers le 28 septembre. Sulfajung s'était insurgé contre les Anglais à Candahar, et que le colonel Wimer avait détruit plusieurs forts dans le voisinage de cette place.

Le gouvernement Anglais travaille très activement à faire construire un fort à Gibraltar. Une quantité de soldats avaient été envoyés là pour travailler. Le roi des Français était de retour de son château d'Eu. Louis Philippe entraint, le 6 octobre dans sa 70e année.

Les cortés espagnoles doivent se réunir le 13 novembre.

La Porte a décidé de maintenir le gouvernement de Syrie ainsi qu'Omer Pacha.

La compagnie des Indes a proposé à Méhémet, d'établir une ligne de télégraphes entre Suez et le Caire.

L'honorable DOMINIQUE DALY qui était dernièrement descendu à Québec, est passé ici au commencement de cette semaine, retournant à Kingston. Plusieurs membres du conseil exécutif, du Haut-Canada, qui étaient allés à Toronto ou ailleurs, sont aussi de retour au siège du gouvernement.

Des dépêches ont été reçues au siège du gouvernement, par lesquelles le département des Bureaux de Poste sera sous le contrôle immédiat du gouverneur général. On s'attend qu'il sera fait des changements dans ce département surtout à l'égard des ports de lettres, etc.

L'*Examiner* de Toronto repartit ainsi la politique des membres de la présente assemblée.

Fermes soutiens du ministère actuel. . . . .	60
Tout à fait opposés. . . . .	13
Douteux. . . . .	11

—Le 67<sup>e</sup> régiment s'est embarqué hier à bord du Steamer Canada, pour se rendre à Québec, d'où il doit partir prochainement pour l'Angleterre. *Idem*

#### ROME.

—Après la chute d'une partie du monastère de l'*Annunziata*, il fut ordonné par S. S. Grégoire XVI que l'édifice serait rebâti un peu en deça du mur de clôture, et qu'on laisserait ainsi à découvert le côté gauche du temple de Mars-Vengeur, en déblayant de toute espèce de construction et de débris, jusqu'à la base, les trois colonnes qui restent encore de ce magnifique édifice. Ces travaux, surveillés par les soins de S. E. Giustiniani, camerlingue de Sa Sainteté, et des président et vice-président de la commission des travaux publics de bienfaisance, cardinal Brignole et prince P. Odescalchi, ont été entièrement exécutés par les mains des pauvres. Ce déblaiement a d'ailleurs assuré la solidité de ce qui reste du monument antique. La même pensée de donner du travail aux pauvres et de soustraire les monuments publics au domaine privé ou à des maux encore plus graves a fait exécuter le déblaiement de la pyramide de Cayus-Sextus, du côté de la voie de Saint-Paul. Cette pyramide, dégagée d'un côté d'un champ de vignes, de l'autre de l'atterrissement, forme un bel ornement du chemin qui conduit à la basilique. Des travaux ont aussi mis en liberté l'Arc de Drusus, qui se dresse maintenant devant la porte Saint-Sébastien et est visible de tous côtés, aussi bien que quelques fragments de l'aqueduc antique. Plusieurs autres monuments de l'ancienne Rome ont été découverts, déblayés, restitués à la curiosité et à la science, dans les environs de l'Arc de Drusus. Près du Colysée, du Temple de la Paix, d'autres travaux ont assuré la conservation de divers morceaux antiques. On rend enfin le plus complet hommage à l'habileté, au zèle et aux vues de bienfaisance qui ont présidé à ces précieuses restaurations.

#### FRANCE.

—On écrit de Prouilly :

«Récemment un ancien militaire était venu visiter nos ruines, et en passant auprès du tronc des incendiés, il y versa quelques pièces de monnaie. Un habitant de la commune se présentant alors à lui, réclama quelques secours de sa bonté.—Mon ami, lui dit-il, je n'ai plus d'argent, mais je sais vivre et agir en militaire : tenez, voici ma redingote,—et comme saint Martin, il l'ôta en effet, la lui donna et disparut. Nous voudrions pouvoir citer l'auteur de cette belle action, mais il est demeuré inconnu ; nous le regrettons infiniment, car son nom mérite d'être gravé en lettres d'or sur le marbre et l'airain ; son nom est digne d'être éternisé avec ceux de nos bienfaiteurs connus.»

#### ALGÉRIE.

—M. Bugeaud, qui était allé visiter Oran et Mostaganem pour achever l'organisation du gouvernement arabe, est rentré le 11 à Alger, où les Ouled-Naly, grande tribu du désert, qui s'étend du sud de la province de Tittery jusqu'aux environs de Leghouat et en relations suivies avec Tuggurt, avaient envoyé leurs chefs, escortés de 30 cavaliers.

«Le 13, dit le *Moniteur Algérien*, ils ont reçu l'investiture au palais du gouvernement. Ils s'obligent à payer les droits qu'ils payaient à l'émir pour s'approvisionner de grains dans l'Algérie. Ils ont promis, en outre, de n'avoir aucune relation avec Abd-el-Kader, de le traiter en ennemi et d'intercepter ses communications par le désert avec la province de Constantine.

«Cette tribu, comme toutes celles du désert, est riche en troupeaux de bêtes à laine, en chameaux et en chevaux.»

«Le gouverneur-général l'a invitée à venir au marché de Medeah, ce qu'elle a accepté, et le vendredi de chaque semaine a été fixé.

«Il est probable que le commerce d'Alger pourra y faire des affaires en bestiaux, et, dans la saison, sur les laines.

«L'acte de cette tribu est très-significatif. Il prouve que dans le désert on nous considère comme les maîtres de l'Algérie, puisqu'on traite avec nous pour avoir la faculté de commercer et de s'approvisionner de grains.

«Sans doute, nous ne pouvons pas espérer d'obtenir de ces tribus une obéissance de tous les jours ; mais celle-ci reconnaît notre souveraineté et nous paiera une redevance. Dans certains cas même elle pourrait nous aider avec sa cavalerie.»

—Dans un rapport, daté de Mostaganem, le 10 septembre, que publie ce soir le *Messenger*, M. Bugeaud rend compte de l'affaire qui a eu lieu entre Abd-el-Kader et la colonne du général de Lamoricière.

«Je savais, déjà, dit-il, qu'Abd-el-Kader avait rassemblé, au sud-est de Tekedempt, tous les débris des forces de ses kalifas auxquelles s'étaient joints les cavaliers de quelques tribus, ce qui formait un total de 1,000 à 1,200 chevaux, et 600 ou 700 fantassins

«Au moyen de ce noyau, il avait annoncé dans tout le pays, par de nombreuses proclamations, qu'il arrivait avec une armée, et il ordonnait de prendre les armes et de courir sus aux Français, partout où ils se trouveraient. Cette petite résurrection, et l'annonce pompeuse en tous lieux de son arrivée, avaient jeté plusieurs contrées dans une extrême agitation.

«J'ai appris du général de Lamoricière qu'ayant observé Abd-el-Kader au delà de Tekedempt, tant qu'il avait eu des vivres, il avait enfin été obligé, pour renouveler ses approvisionnements, de se replier sur Mascara ; qu'alors Abd-el-Kader, malgré deux échecs partiels que lui a fait éprouver la grande tribu des Harars, l'avait suivi pendant plusieurs jours, en tiraillant sur son arrière-garde. Le général attendait une occasion favorable pour faire un retour offensif ; elle se présenta près de Forlassa, en deçà de Tekedempt.

«La cavalerie de l'émir ayant passé la Mina, et ne pouvant la repasser que par un gué assez étroit, il la fit charger par sa cavalerie arabe et française.

«Ce petit combat a eu de très-heureux effets ; Abd-el-Kader n'a pu se donner les honneurs d'une poursuite jusqu'à Mascara ; il a été lui-même poursuivi pendant plusieurs lieues, et n'a plus reparu. Le prestige de son arrivée, si pompeusement annoncée, est détruit. Les populations soumises ont repris confiance, et celles qui avaient fondé leurs espérances sur son retour les ont vu s'évanouir.»

Pendant que M. de Lamoricière agissait dans le sud-est de Tekedempt ou revenait à Mascara, le général d'Arbouville manœuvrait dans le pays des Flittas.

«Il avait obtenu, dit M. Bugeaud, la soumission de plusieurs fractions non encore soumises, ou qui n'avaient fait qu'une soumission équivoque. Plusieurs autres fractions fuyaient devant lui et se jetaient dans la partie montagneuse et boisée qui forme l'est de cet aghalick, et se rattache aux montagnes de l'Ouenseris, pays difficile et peuplé de Kabyles très-belligères, que les Turcs n'ont jamais soumis, et dont Abd-el-Kader n'a obtenu qu'une soumission religieuse et une faible redevance pour soutenir la guerre sainte.

«Le général d'Arbouville n'avait pas l'intention d'y pénétrer profondément ; mais il a espéré de joindre sur la lisière les fractions des Flittas qui fuyaient devant lui, et il est entré dans la vallée boisée et difficile de l'oued Rihou ; les émigrants, prévenus à temps, l'avaient évacuée et s'étaient enfoncés dans les montagnes. Le lendemain, quand le général d'Arbouville a voulu opérer sa retraite, il a été vivement attaqué par une partie des kabyles de cette contrée, réunis à 400 ou 500 cavaliers de Flittas.»

Mais l'issue de cette attaque fut à notre avantage ; car là, comme partout, dit M. d'Arbouville dans son rapport, l'ennemi trouva à qui parler et il fut repoussé avec perte. La colonne de ce général eut à regretter la mort d'un sous-lieutenant de la légion étrangère, M. Eidorff, et celle de huit autres hommes ; ses blessés sont au nombre de 37, dont six officiers. La perte de l'ennemi a été énorme ; on assure que les principaux chefs d'entre les Kabyles sont restés sur le terrain. «Aussi, ajoute M. d'Arbouville, la consternation la plus grande règne-t-elle chez nos assaillans.»

Par décision ministérielle du 27 août, MM. de Crény, chef d'escadron, et Morlot de Wengy, capitaine, ont été nommés chefs d'état-major, le premier de la province d'Oran, et le second de la division mobile de Mostaganem.

#### Journal des Villes et des Campagnes.

#### AUTRICHE.

—L'auguste fille de Louis XVI et Mademoiselle, fille de Mme. la duchesse de Berry, sont arrivées, le 14, de Kirchberg à Vienne et sont descendues au palais impérial.

—Au dire de la *Gazette de la Haute-Allemagne*, il paraîtra bientôt une amnistie générale pour tous les condamnés politiques. Deux grandes puissances en appuient la demande.

#### ESPAGNE.

—Dans sa détresse, l'autorité de Madrid a imaginé d'invoquer, par billets, les habitants à déclarer pour quelle somme ils désireraient s'inscrire, afin de couvrir les 15 millions grévants la province de Madrid, sur les 120 millions de réaux de la répartition. Mais, d'après les nouvelles du 16, personne ne se pressait de répondre à cet appel. Aussi craint-on que, pour se créer quelques ressources, le gouvernement ne songe à une contribution forcée.

On a été singulièrement impressionné à Madrid par les nouvelles de Cadix. Le ministère a, dit-on, adopté des mesures qui apporteront un remède à la situation de cette ville.

Zurbano poursuit à Gironne son système de brutalités et de violences sanguinaires. Dernièrement, un Français, le sieur Lefebvre, qui avait établi une manufacture dans les bâtiments de la Merced, a reçu de lui l'ordre de vider la place sous 24 heures. L'intéressé ayant réclamé, Zurbano l'a congédié littéralement à coups de pied. M. Lefebvre a porté plainte au consul de France. Obtiendra-t-il une réparation ? Il se pourrait que notre ministère, si habitué aux affronts, ne voulût pas prendre au sérieux l'outrage dont le farouche Zurbano vient de se rendre coupable.

On affirme que la mission de M. Oozaga n'est ni commerciale, ni maritime, mais exclusivement matrimoniale. Espartero songe à parier l'innocent

Isabelle, même avant sa majorité. M. Olozaga serait autorisé à offrir la main de cette jeune princesse à un prince de Bavière. Au refus probable de ce dernier, il s'adresserait à la cour d'Autriche pour obtenir un archiduc ; et enfin, Espartero se jetterait dans les bras des Cobourg.

—D'après les journaux de Madrid, du 13, bon nombre de députés travaillent à organiser une opposition compacte contre le ministère qu'ils espèrent faire tomber. On nomme déjà les membres qu'ils mettent en avant pour remplacer le cabinet actuel.

## GRÈCE.

S. M. le roi des Grecs fait acheter des meubles à Paris ; il exige que des droits légaux soient perçus sur des marchandises anglaises ; il crée une banque nationale, dont les principaux agens sont Français : il résiste, ou plutôt il n'obéit pas sur l'heure aux injonctions du ministre d'Angleterre. Tant d'audace ou d'impudence ne peut être supportée par le gouvernement britannique ; il fait aussitôt menacer son pupille indiscipliné par le *Morning-Post*, journal semi-officiel, qui s'exprime ainsi :

« Il y a longtemps que nous nous élevons contre la perversité du gouvernement grec, création avortée du whiggisme anglais et du libéralisme européen. Nous commençons à craindre qu'il ne devienne nécessaire d'envoyer à Athènes des forces imposantes pour aider le ministre anglais à amener le roi Othon à se conformer aux vues des alliés qui l'ont assis sur le trône. L'intérêt du roi Othon serait de cultiver l'amitié de l'Angleterre. La Grèce dépend de nous pour les 9/10es. de son commerce. Déjà le roi Othon a fait appel à la protection des Anglais, et cet appel a été entendu. Il ne devrait pas l'oublier. »

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette sortie, c'est que la France est accusée par le *Post* de prendre toute l'influence en Grèce, et de favoriser ce que l'Angleterre appelle un système de spoliation. Est-ce donc pour cela que notre trésor vient de donner encore un million afin de secourir le gouvernement grec ? En vérité, les accusations et les frayeurs de la feuille anglaise sont passablement absurdes.

## NORVÈGE.

—Dernièrement, la société de tempérance de Christiania (Norvège) a tenu sa séance annuelle. Une motion, ayant pour but de permettre de boire modérément du punch et du grog, a été rejetée, et l'on a adopté, à 70 voix contre 35, une proposition tendant à défendre l'usage de l'eau-de-vie, soit naturelle, soit mêlée. Il a été, en outre, décidé que l'on publierait une gazette de tempérance.

Extrait de la correspondance politique du *Courrier des États-Unis*.

Paris, 1er octobre 1842.

La conclusion du traité de paix, intervenu entre la république des États-Unis et l'Angleterre, a causé une vive sensation en Europe. Les impressions ont été diverses quant aux détails, mais pris en masse ce traité est considéré comme une concession de la part de l'Angleterre. La question des frontières intéresse peu l'Europe, comme bien vous pensez ; la cause de l'extradition réciproque des auteurs de crimes paraît être fondée sur les saines notions de la morale et de la politique internationale ; mais ce qui a surtout intéressé la France, c'est la solution donnée à la question du *droit de visite*. On considère en France le règlement de ce point de droit international, entre l'Angleterre et l'Union, comme le précédent sur lequel cette question devra être réglée entre tous les états civilisés. Le *droit de visite*, tel qu'il a été établi, en 1831 et 1833, entre la France et l'Angleterre, et en 1841, entre les principales puissances européennes, est dans la conscience universelle, considéré comme abrogé par l'effet du traité anglo-américain. En France, du moins, on regarde comme impossible qu'un ministère, quel qu'il soit, puisse jamais accepter le droit de visite.

Au reste, je puis vous annoncer comme une chose certaine que, depuis les discussions qui ont eu lieu, à la tribune et dans la presse, sur cette question, dont on n'avait pas auparavant saisi toute l'importance, l'amiral Duperré notre ministre de la marine, n'a plus voulu délivrer une seule des *autorisations* qui, aux termes des traités, sont indispensables pour que la visite puisse s'exécuter ; de sorte que ce droit va tomber de lui même, faute de renouvellement des titres qui permettent de l'exercer. Ce sera une abrogation tacite. Quant à une dénonciation formelle on ne croit pas le ministère assez hardi pour la faire. Au surplus, on voit qu'elle n'est pas indispensable.

Depuis ma dernière lettre, nous avons reçu la nouvelle d'une insurrection qui a éclaté en Serbie. Ce pays chrétien, autrefois province turque, s'est battu quarante ans pour son indépendance, qu'il a enfin conquise après d'héroïques efforts, sous la conduite de Kara-Georges (Czerni-Georges), ensuite de Milosch, l'un des hommes les plus étonnans de notre époque. Milosch, après avoir gardé les troupeaux dans sa jeunesse, est devenu un grand guerrier ; il s'est élevé ensuite jusqu'au trône où il a déployé des qualités remarquables d'homme d'état. Cette supériorité a été cause de sa ruine. La Russie qui aspire au protectorat exclusif des provinces du Danube, avait aidé les Serbiens dans la guerre qu'ils soutinrent contre les Turcs pour leur indépendance ; mais cette indépendance conquise, la Russie aurait voulu que les Serbiens en fissent abdication en sa faveur. Ces prétentions trouvèrent tout d'abord dans le prince Milosch un adversaire décidé. La Serbie s'était rachetée par le sang de ses enfans : elle avait consenti à reconnaître la souveraineté de la Turquie, mais du reste elle était maîtresse chez elle, et la Russie n'avait aucune influence à réclamer. Telle fut, en substance, la réponse

de Milosch à une communication verbale qui lui fut faite au nom du Czar, par le prince Dolgorouki. Dès lors, la ruine de Milosch fut résolue. La Russie, peu amie des gouvernemens constitutionnels, ainsi que chacun sait, imagina pourtant d'en créer un en Serbie pour mettre, comme on dit, des bâtons dans les roues de l'administration paternelle de Milosch. Ce prince eut la faiblesse de consentir à la formation d'un sénat : la Russie y introduisit ses créatures et irrita si bien qu'elle parvint à forcer Milosch à abdiquer, en 1839, en faveur de son fils Milan, qui mourut peu de temps après. La couronne de Serbie passa alors sur la tête de Michel, second fils de Milosch. Les Boyards, membres du sénat, qui forment cette aristocratie qui voudrait dominer la Serbie sous le bon plaisir de la Russie, auraient préféré un fils de Kara-Georges qui vivait en Russie depuis la mort de son père, mais le peuple serbien n'était pas mûr pour cette substitution. Il paraît qu'il l'a été en 1842, car la révolution qui vient d'éclater a eu pour résultat la déposition du prince Michel et la proclamation d'Alexandre Petronowich, fils de Kara-Georges et filleul du Czar, comme prince des Serbiens. La Porte-Ottomane, dans la personne de ses commissaires résidans à Belgrade, Kiamil Pacha et Schekif Ellendi, a approuvé cette révolution. Reste à savoir si le nouveau ministère qui vient d'être formé à Constantinople, ratifiera cette approbation.

L'empire ottoman s'en va comme un vaisseau démanté, entraîné par tous les courans, aujourd'hui dans une direction, demain dans une direction contraire. Le ministère vient d'être de nouveau changé. Isset-Méhémét Pacha vient d'être destitué du grand-visirat : les sceaux de l'état lui ont été retirés et remis à Raouf Pacha, vieillard sans énergie, dit-on, et entièrement à la dévotion d'Halil-Pacha, gendre du Sultan. Le parti des réformes l'emporte donc sur le parti de la vieille conservation. On pense que Reschid Pacha ne tardera pas à revenir aux affaires. Ce changement a été très agréable aux chrétiens du Levant, et l'on espère que la Syrie ne tardera pas à être pacifiée. La flotte de l'amiral La Susse est toujours devant Beyrouth, bien qu'on ait fait courir le bruit de son départ : elle y était du moins encore à la date des dernières nouvelles, c'est-à-dire le 2 septembre. On ne pense pourtant pas qu'il soit question d'une démonstration guerrière. Il n'y avait peut-être dans l'apparition de nos vaisseaux devant Beyrouth, qu'un but d'évolution que les besoins de polémique qui travaillent la presse française ont transformé en un incident international.

C'est une vieille habitude de faire peur à l'Europe occidentale de la Russie, il y a là au moins quelque exagération. La Russie a sur les bras plus d'embaras qu'on ne lui en suppose. La guerre de Circassie, qu'elle ne peut parvenir à terminer malgré les plus héroïques efforts, n'est pas le moindre de ses empêchemens. Des forteresses russes ont été prises d'assaut, et s'il est vrai, comme on l'assure, qu'un corps de dix mille Russes ait été surpris et mis en déroute par les Circassiens, cela ferait supposer que la Russie n'a pas à faire, dans ces montagnes, à des barbares ignorans de toute tactique et que si elle s'obstine à les soumettre, c'est que tant que le Caucase ne sera pas libre, ses possessions de l'Asie Mineure ne seront pas sous sa main, et ses espérances sur la Perse seront indéfiniment ajournées.

Ces jours derniers, la malle-estafette de Paris à Calais descendait de toute la vitesse de ses chevaux la côte à la sortie de Beauvais. Au même instant, une charrette, montée par sept personnes, descendait au grand trot la côte opposée. A la rencontre des deux voitures, au bas de la côte, un choc des plus violens eût lieu ; la charrette vint se briser contre le bout du timon de l'estafette, et elle fut culbutée au milieu de la route avec tous ceux qu'elle portait. Un enfant eut la figure fortement contusionnée, et deux hommes eurent, l'un la jambe et l'autre le bras cassés. Ce fâcheux accident provoqua les plus vives réclamations de la part des blessés et de ceux qui les accompagnaient. Tous les habitans des maisons voisines, accourus au bruit, faisaient entendre des menaces contre le courrier de la malle, et ils parlaient même de se livrer contre lui à de graves excès, quand une berline de poste passa au moment où le conflit engagé menaçait de dégénérer en rixe sanglante ; déjà même le courrier, pour se défendre, était allé dans la malle prendre ses pistolets, et il menaçait d'en faire usage pour sa défense personnelle.

L'arrivée de la berline changea ces dispositions extrêmes ; le courrier de la malle cria au postillon de s'arrêter, et il demanda assistance aux deux voyageurs qui se trouvaient dans la berline, en leur expliquant rapidement la situation critique où il se trouvait. Les deux voyageurs descendirent immédiatement et interpellèrent les assistants ; pendant ce tems on était allé prévenir les autorités du lieu. La bonne contenance des deux voyageurs et du courrier imposèrent à la foule, et l'autorité eut le tems d'intervenir. Procès-verbal fut dressé, on entendit les dires de toutes les parties, et il fut convenu qu'on laisserait à la justice le soin de résoudre cette affaire.

Au moment où le courrier allait se remettre en route, l'un des voyageurs s'approcha de lui et lui dit :

« Savez-vous qui vient de vous prêter assistance et de veiller à pied sur vous pendant une demi-heure ? »

— « Non, répondit le courrier, mais, qui que vous soyez, je ne vous en ai pas moins une vive reconnaissance ! »

— « Votre reconnaissance, reprit l'étranger, sera bien plus grande, quand vous saurez que votre auxiliaire est monseigneur le prince de Joinville. »

Les deux étrangers étaient en effet le prince de Joinville et son aide-de-camp, qui se rendaient à Eu, et qui reprirent modestement leur route quand leur présence fut devenue inutile. E. M.

## BIZARRERIES D'UN HOMME MILLIONNAIRE.

Si parmi ces maçons déguenillés qui broient du plâtre, ces menuisiers qui équarissent des poutres au soleil, ces hommes couverts de sueurs qui traçent une enceinte grande à contenir une ville, vous apercevez un ouvrier plus infatigable, changeant de fonction à chaque instant, plus mal vêtu que tous les autres, plus familier que les uns, plus hardi buveur que les autres, vous avez retrouvé le jeune marquis de Brunoy, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances. Il exhausse d'un étage le château de son père, celui qui avait suffi à l'orgueil de deux financiers, à M. Brunet, à M. Paris de Montmartel. Il le veut plus spacieux, il le veut royal ; il bâtit des communs presque aussi vastes que ceux de Versailles, dessine des cours d'honneur où pourraient tourner les équipages du roi ; peut-être compte-t-il sur une visite royale !—Cela n'est pas sans exemple : Louis XIV parut bien à la fête du financier Samuel Bernard. S'il ne peut rien changer à la primitive construction du château, il l'a flanqué du moins de logemens sans fin. C'est un Versailles en tas. Une fois le château enflé de bâtimens, il songe au jardin, au parc, aux eaux, aux cascades. Si l'eau est trop loin, si la rivière coule à cent pas au-dessous, il prend la rivière par le coude, la violente et la mène entre son château et sa cascade. Lui eût-on dit : Mgr., il nous faut l'océan ; il eût répondu : allez le chercher, voilà de l'or. Les travaux ne ralentissent pas ; ils ne sont suspendus qu'à midi, heure à laquelle le Marquis mange de la soupe aux choux avec ses ouvriers. Ensuite viennent de Paris et par caravanes des chariots pleins de meubles, de tapisseries, de glaces, et d'ouvriers perchés sur ces meubles. A ceux qui leur demandent en les voyant passer dans les allées de la forêt de Sénart : Bonnes gens, pour qui ces belles choses ? ils répondent : pour M. le Marquis de Brunoy.

Et quand le château est bâti, meublé, agrandi, planté, arrosé, que des millions ont été dépensés pour lancer des eaux sur le gazon, pour avoir du gazon autour d'une serre-chaude qui renferme les végétaux les plus rares ; quand le roi Louis XV pourrait entrer par cette porte ouverte dans l'axe du château, au bout d'une allée merveilleuse de perspective, le roi et toute sa cour ; alors le Marquis de Brunoy réunit tous ses compagnons d'ouvrage, et leur dit :

« Si vous avez bâti le château, vous l'habitez. Il est à vous.—Les maçons et les paysans de Brunoy pensaient que le Marquis était devenu fou.—Oui, il est tems de former ma maison. Toi, la Tuile, tu seras mon valet de chambre, six mille livres d'appointemens ; toi, le Loup, mon gâcheur, tu seras mon secrétaire, dix mille livres : toi, Renaudin, qui fais si bien la soupe aux choux, sois mon intendant ; toi, le vitrier là-bas, tu rempliras les fonctions de mon officier des classes ; vous autres qui n'êtes que bûcherons, de votre état, vous passez de droit domestiques de pied et laquais de ma maison. Demain, vous irez à Paris vous commander des habits appropriés aux nouvelles charges que je vous destine à occuper près de moi. A votre retour nous rendrons à mon respectable père les honneurs funèbres qui lui sont dus.

Quelques mois après l'explicable isolement du Marquis de Brunoy, son père, Paris de Montmartel, était mort des chagrins qu'il lui avait causés. Cet événement surprit le Marquis tandis qu'il achevait de meubler le château, dont il ne croyait pas être sitôt le maître absolu. On a vu qu'il avait voulu inaugurer par un jour de tristesse filiale, et à l'exemple des nobles familles, faire prendre le deuil à la vaste domesticité de sa maison. Le deuil ne manqua pas d'une certaine singularité. Tous les domestiques furent vêtus de serge noire de la tête aux pieds. Chaque habitant reçut six aunes de la même étoffe, afin de participer, à raison de sa taille, à la douleur du marquisat. Un rideau noir incommensurable caparçonna le château du faite à la base. De longs crépès furent noués aux arbres ; des pleureuses attachées au front de marbre des statues. Le canal qui traverse la propriété au lieu d'eau laissa couler de l'encre. Et quand les eaux jouèrent vers le coucher du soleil, sur le disque duquel le Marquis regretta beaucoup de ne pouvoir jeter un voile noir, on vit les tritons, les syrens et les grenouilles des bassins, rejeter de l'encre par leurs conques et par leurs bouches.

C'étaient tous les jours nouvelles idées, nouvelles folies.

Une fois il convia ses bons amis les vilains à un superbe repas qu'il donna dans une des plus belles salles du château. Selon l'usage, le menu fut formidable, la plaisanterie ruissela avec le vin, des lèvres sur la nappe.

—« Mes amis, leur dit le Marquis au moment suprême du dessert, quand les convives de belle humeur mouchaient déjà les bougies avec leurs doigts, et s'enroulaient à l'orientale des serviettes autour de la tête, mes amis, je réclame votre attention, si c'est possible, pour quelques minutes. »

Des figures de terre cuite, pointes en rouge, s'efforcèrent de garder le sérieux nécessaire à la communication qui allait être faite par le Marquis.

« Vous savez qu'on me reproche dans le monde d'être trop familier avec vous, et de vous avoir laissé prendre trop de libertés, d'avoir oublié que vous étiez mes vassaux, de vous avoir admis à ma table, et beaucoup d'autres torts dont vous voyez que je ne corrige, puisque je vous tutoie tous, puisque je bois dans le verre de mon voisin Ventuecel à la santé de vous tous, puisque je vous invite tous pour demain à renouveler la réunion d'aujourd'hui. Cependant si je suis fier d'avoir effacé toute différence entre nous, si j'ai voulu que nous fussions tous égaux comme les six bouteilles d'un panier de Chamberlin, il n'est pas moins vrai que vous n'êtes que des vigneron, des serruriers, des engraisseurs de volailles, des tonneliers, des gardes-chasse, etc., et que je suis le Marquis de Brunoy.

—M. le Marquis, nous n'avons jamais prétendu le contraire.

Il les interrompit en frappant la table de son verre.

—Je le sais : aussi, pour en finir avec les reproches dont on m'assomme, après avoir été vilain avec vous, ce qui n'a pas réussi auprès de gens obstinés à m'appeler marquis ; je prétends que vous soyez marquis comme moi ; ce qui va avoir lieu sur le champ. Et vous serez marquis avec marquisat, ce dont beaucoup ne sauraient se flatter en France. Vous aurez tous un quartier de terre pris dans les possessions de Brunoy..... Silence donc ! et que l'on aille prendre l'air au jardin, si l'on est incommodé.

Toi, mon vigneron, je te crée Marquis de la Chopine, ta terre prendra le nom de Chopine vieille ; salut, marquis de la Chopine vieille ! Tes armes seront d'azur au gobelet d'argent vomissant de gueule. Toi, mon tonnelier, je te nomme marquis de la Futaille, et tu signeras Beauceuf de la Futailerie. Tu porteras de sinople au tonneau cerclé d'or semé de bouchons à l'orle. A ta santé, marquis de la Futaille ! Toi, mon sommeiller, tu seras désormais marquis de la Bouteille, ou Christophe de la Bouteillerie. Tu porteras de lie plein ton écusson. Toi, là-bas, je te fais marquis de la Chaudière. Ton écusson : des chaudières l'une sur l'autre, comme la maison de Lara en Espagne. Ton voisin, marquis de la Cuve. Messieurs les marquis, j'espère qu'à présent que vous voilà tous nobles, il n'en sera ni plus ni moins qu'au paravant entre nous ; l'opinion du monde est satisfaite ; condescendons à ses préjugés de costume.

Le marquis sonna ; six domestiques parurent.

—Donnez des bas de soie brodés, des perruques blondes et des souliers à boucles à MM. les marquis.

—A vos paysans ?

—Aux marquis de la Chopine vieille, de la Futailerie et de la Bouteillerie ; entendez-vous, valets ?

Il sonna d'un autre côté.

—Donnez des chemises et des épées à MM. les marquis.....

—Mais, M. de Brunoy....

—Obéissez : les chemises sont dans mon armoire, les épées accrochées dans mon alcôve.

Il sonna une troisième fois.

—Lavez le visage et les mains à MM. les marquis.

Et les vassaux se laissaient faire, éprouvant la sensation glorieuse, mais bien moins prévue, dont jouit Sancho Pança, lorsqu'après des années de traverses, il fut nommé au gouvernement de Barataria. Ils se laissaient faire, croyant qu'on n'en usait pas autrement pour créer des marquis.

—Maintenant, Messieurs, leur dit Brunoy, il nous reste encore à nous promener à travers le pays, afin qu'on sache désormais qui vous êtes. Je veux qu'on vous respecte comme moi-même.

Trainées par six chevaux, huit voitures s'élançèrent dans Brunoy, tournant, montant, descendant dans des rucs étroites où trois ânes de front, qui vont au marché, sont mal à l'aise. Les bourses poudrées des marquis, leurs perruques qui les faisaient ressembler à des caniches de la grande espèce, leurs beaux jabots se détachant en blanc sur leurs figures ponçonnées, leurs étoffes à ramage, et leurs manchettes à points d'Angleterre folâtraient aux portières. Les femmes du pays n'en revenaient pas :—Notre père qu'est marquis !—Gros Louis, qu'est aussi marquis ! Et les enfans qui croyaient que c'étaient les voitures du roi, saluaient le serrurier, le charron, l'engrais-seur de volailles, le maréchal-ferrant, le tonnelier, leur père, leur oncle, en criant : Vive le roi !

Ainsi en un seul jour, le marquis de Brunoy anoblit tout le bourg. Le lendemain chacun n'en reprit pas moins sa fonction accoutumée ; le marquis étrilla les chevaux, le marquis battit en grange, le marquis engraisa la volaille.

Mais ce n'était pas tout, il lui fallait encore de plus coûteuses et surtout de de plus bizarres dissipations. Un beau jour il retint auprès de lui l'abbé Bonnet, l'un de ses conseillers intimes : Bonnet, lui dit-il.—M. le Marquis.—Il y a une église à Brunoy ?—Fort laide, fort pauvre, fort petite.—On posera huit cloches d'abord au clocher, Bonnet.—Huit cloches ! y songez-vous ? il n'y a pas de paroisse à Paris qui en ait autant.—Raison de plus.—Mais le clocher s'écroulera.—Nous bâtirons un autre clocher si celui-là tombe ; nous ferons faire un service aux morts ; huit cloches, bien. Je veux que l'église ait seize chantres.—Jésus ! c'est plus qu'à St. Roch !—Je ne dis pas le contraire ; seize serrens ; dix-huit enfans-de-chœur et quatre sonneurs ; j'aime les sonneurs.—Mais on n'y tiendra pas du bruit.—L'abbé, vous aimez les orgues, ne vous en cachez pas ; soient un organiste et un maître de la sonnerie.—Ce sera Notre-Dame en petit.—Comment en petit ? Douze chanoines attachés à la fabrique. Nous aurons office canonial, l'abbé.—Ce sera Notre-Dame en grand, je le vois.—On dorera la chapelle du portique à l'autel, avec beaucoup de pommes d'or, de grenades d'or, de raisins d'or, pour les guirlandes des entrecolonnemens.—M. le Marquis, fera-t-on dorer les paroissiens ?—Je ne plaisante pas, l'abbé ; on pavera rose et blanc toute l'église ; demain les architectes viendront.—Qui sera chargé de veiller à ces travaux ?—Vous, l'abbé, et je vous recommande de m'apporter le registre de la paroisse où tous ces dons seront écrits de ma main.—Est-ce tout ?—Demandez à Paris 176 chappes. L'abbé pouffa de rire.—Qui portera ces 176 chappes ? Gravement le marquis répondit : Apparemment, Bonnet, ceux qui porteront 33 chasubles, 115 tuniques, 57 étoles.—La cathédrale est complète maintenant.—Pas encore, Bonnet ; faites venir 9 lustres de Bohême, 36 girandoles, 6 candélabres à sept branches, 90 chandeliers en cuivre, 8 chandeliers en ar-

gent massif. Et nous allons oublier l'autel, l'abbé.—C'est vrai, nous allons oublier l'autel.—Ecrivez donc, l'abbé, 30 aunes de point d'Angleterre et de Binche; 5 devant-d'autel de Binche; un ostensor en soleil, de vermeil, pesant vingt-cinq marcs, un ciboire d'or de huit onces, une croix et son bâton en vermeil; 2 calices de vermeil, 3 encensoirs en vermeil, une lampe d'argent dorée et ciselée, avec chaînes et couronnement de six pieds et demi de circonférence, et de deux pieds sept onces de profondeur, du poids de cent à cent cinquante marcs. Ma foi, on peut chanter vêpres à présent, n'est-ce pas, l'abbé? Allez donc exécuter tout ce que nous venons d'arranger ensemble.

L'abbé sortit tout abasourdi. Il croyait avoir les huit cloches dans la tête, un encensoir à chaque oreille, et les paupières brûlées par tous les chandeliers. Il était effaré. L'archevêque de Paris allait mourir de jalousie.

Avec la passion d'Église, tout ce qui se rattache aux mêmes fonctions du culte, comme fiançailles, baptêmes, mariages, fit irruption dans les goûts du Marquis. Il se constitua le parrain universel de tous les enfans nés et à naître, de même qu'il fut le fossoyeur de tous les morts du marquisat. Cette manie lugubre d'enterrer se changea chez lui en rage. Pendant l'hiver, on l'aperçut souvent, couvert d'une robe noire de bure, courant sur la neige, portant au cimetière, sous son bras ou sur son épaule quelque mort du voisinage.

Peu après le voilà qui, non content de ses folies pieuses, imagine de prêcher, et qui plus est d'organiser une croisade.

L'interdiction était évoquée; et l'on ne s'en étonnera pas quand on saura que malgré ses dissolutions, il restait encore au marquis une immense fortune. C'était cette fortune que l'on convoitait. Et, d'ailleurs le comte de Provence tenait à acquérir Brunoy.

A cette époque, les séances des tribunaux n'étaient pas encore publiques; mais les parens du marquis étaient assez nombreux pour composer un auditoire complet.

—Votre nom?—Armand Louis Joseph Paris de Mont-martel, marquis de Brunoy, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France, et de ses finances.—Votre âge?—Vingt-quatre ans et demi.—Pourquoi avez-vous fait votre société ordinaire d'un fils de pueur, d'un fils de bourrelier?—Je ne savais pas, Monsieur, que ce fût mal de choisir ses amis parmi ceux dont le caractère convient au nôtre, dont la simplicité tolérante ne rappelle jamais le rang d'où l'on est sorti. Bons pour moi, j'ai été bon pour eux. Si la loi ne défend pas d'avoir des amis, qui oblige à les prendre dans une condition plutôt que dans une autre? S'il y a une loi qui en prescrive de telle ou telle espèce, pourquoi ne poursuivez-vous pas le bourrelier pour m'avoir fréquenté, comme je suis en cause pour l'avoir connu? Serait-il vrai que tous les marquis d'aujourd'hui, excepté moi, monsieur le lieutenant, eussent des amitiés irréprochables? . . . . Il m'a été dit que M. le marquis de C. . . vivait . . . que le comte de R. . . . .; que le prince de F. . . . .—Silence, M. le marquis!—Que le roi de France . . . . . On se jeta sur le marquis pour le bâillonner.—Que le roi de France était outré de cette conduite.—Mais n'avez-vous pas pris le deuil pour la femme du bourrelier? A quel titre, puisque cette femme n'était pas de votre noble et illustre famille?—La reine de France n'était pas non plus de ma famille; je pris le deuil de la reine en 1768, et commandai quatorze habits complets pour quatorze personnes de ma maison. Ce deuil m'a coûté 50,000 livres.—Combien y a-t-il de feux à Brunoy?—De 150 à 200, en y comprenant le hameau de Beaucarons, et l'endroit appelé Soullins.—Pourquoi vous êtes-vous jeté dans les dépenses d'une superfluité condamnable, en habituant six ou huit cents malheureux à vivre dans l'abondance?—J'avoue, monsieur le lieutenant, que j'ai quelquefois dépassé les bornes d'une générosité sage; mais depuis ma résidence à Brunoy, per-sonne tant à Brunoy qu'aux Beaucarons, n'est mort de faim ni ne s'est pendu de désespoir dans le bois. Depuis sept ans que j'habite le pays, il n'a été commis aucun assassinat dans la forêt de Senart, qu'on peut, grâce au hasard de mes bienfaits, traverser à minuit comme en plein jour. Les plaines de Tigery sont moins heureuses: elles sont infestées de brigands, pauvres vassaux qui obéissent aux descendants des comtes de Corbeil: Rougeot est un coupe-corge; Grosbois aussi: Grosbois n'est pas dans mes propriétés; il relève de M. le comte de Provence.—Mais n'avez-vous pas rempli les fonctions publiques de Bedeau, de Chantre, de Maître-des-cérémonies et de Sonneur?—Je me blâme le premier comme Bedeau, monsieur le lieutenant civil, pour avoir malproprement tenu la sacristie peut-être, je me condamne comme Chantre, pour avoir entonné faux bien souvent le *Magnificat*; je ne me pardonne pas surtout de m'être trompé de quelques coups de cloche: mais en quoi cela peut-il me valoir la sévérité des lois et les reproches de ma famille? Mon grand père sonnait l'heure du dîner à ses hôtes; je n'ai pas été plus criminel en sonnait l'heure des vêpres à mes paroissiens.—Pourquoi avez-vous fait habiller à vos frais, en uniformes et avec galons d'or, les chevaliers de l'aube dont vous êtes colonel, et pourquoi leur donniez-vous si fréquemment à manger?—Si monsieur le lieutenant civil veut me considérer comme homme de qualité, il ne doit pas s'étonner que mes inférieurs aient joui de mes largesses. Dieu, disent les grands à leurs fils, a fait des mains aux manans pour prendre et aux nobles pour donner. S'il lui plaît au contraire de ne voir en moi qu'un manant enrichi, je dois m'étonner à mon tour qu'avec les revenus de 40 millions on ne croie pas à la possibilité de traîner, sans se ruiner, des chevaliers de l'arquebuse.—Mais votre chasublier, monsieur le marquis, prétend être votre créancier de 200,000 livres; on ne dépense pas 200,000 livres en chasubles.—Combien doit-on

dépenser en chasubles, monsieur le lieutenant?—Est-ce M. le comte de Lauzé ranguis qui nous l'apprendra, lui qui a fait pour £2,000 de cadeaux à des gens de théâtre? Mais je ne le vois pas à mes côtés sur la sellette.—N'avez-vous pas maltraité un épicier? N'avez-vous pas frappé un de vos concierges? N'avez-vous pas injurié un de vos régisseurs?—Il me semble, monsieur le lieutenant, qu'en pareil cas, ce sont les battus qu'il faudrait interroger.—Votre mère a donné mille écus à un nommé Thierret, pour qu'il ne se plaignît pas d'un coup de pistolet que vous lui auriez tiré.—Le fait est faux; à des gens comme nous on demande cent mille écus de dommages, et on se plaint ensuite.—Sans passeport du roi, pourquoi êtes-vous passé en Angleterre? Vous avez violé la loi.

Enfin! murmurèrent les bancs des accusateurs. . . . .

—J'en avais un de l'Amirauté. Sur l'ordre de l'Ambassadeur de France, j'ai immédiatement quitté l'Angleterre pour me rendre ici où je savais qu'on devait m'interdire. J'ai été au devant de la loi.—N'avez-vous pas acheté huit chevaux à Londres?—C'était pour recevoir plus vite.—Vous justifierez-vous de la société de ces étranges acolytes qui vous accompagnaient en Angleterre?—J'étais, monsieur le lieutenant-civil, avec un acolyte du diocèse de Paris, l'ecclésiastique Bonnet, et le curé de Balenton.—N'alliez-vous pas à Londres pour éviter vos créanciers de France: qu'alliez-vous y faire d'honnête, enfin?—J'allais m'y faire ordonner prêtre par l'évêque catholique Belon. Ceci est assez honnête.—N'avez-vous pas vous-même enfin avoir dévoré votre fortune dans des folies dont il est tems d'arrêter le débordement?—Ma fortune était à moi, monsieur le lieutenant-civil, par mon père et par ma mère dont j'ai été l'unique héritier. Folies ou non, je suis quitte envers mes créanciers; je ne fais pas banqueroute, et ne m'appelle pas Guéménée. Il est vrai que je n'ai pas dissipé ma fortune en galantes infamies comme un maréchal de Saxe et un duc de Richelieu; ni en chevaux, ni au jeu, ni en bâtimens; le roi aurait payé mes dettes. Je suis bien plus coupable: j'ai doré mon église, ma pauvre église, qui a été pour moi ma maison du faubourg; j'ai nourri mes habitans, et si chaque province avait un fou comme moi, la France, à cette heure, ne languirait pas dans la misère, et Louis XV serait en interdit. On m'interdit, moi, non parce que j'ai mangé toute ma fortune, mais parce qu'il me reste 20 millions d'immeubles au soleil. Qu'on m'interdise; j'ai parlé.

Il fut fait selon ses desirs. Il rappela de cette sentence au parlement, qui la cassa. Mais le comte de Provence, après l'avoir enivré, lui fit signer la cession de Brunoy. Par une lettre de cachet il fut transféré au prieuré d'Elmont, où il sut se distraire de sa douleur en sonnait les cloches, en allumant les cierges et en servant la messe. On lui envia cette consolation, et on l'enferma aux loges, dans la forêt de St-Germain, dans une autre maison religieuse; et là il lui fut interdit d'être sacristain, ou bedeau, ou quoi que ce soit dans l'église. C'était priver d'air un oiseau malade. Il languit dans ce jeûne de cloches, de chapes, de cire; il se sentit mourir. Mais avant d'expirer, il régla son convoi. Le dénombrement fut triomphant. On eût dit qu'il se voyait passer, qu'il s'accompagnait lui-même derrière le corbillard. Il s'enormit aux bras de Dieu, dans une soirée de mars, en 1731, à peine âgé de 33 ans.

#### A VENDRE

A CE BUREAU 75 exemplaires des ANNALES DE L'ARCHICONGRÈS DU TRÈS SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE, publiées à Paris; à un schelling le cahier.

#### AVIS A MM. DU COMMERCE.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU COMMERCE, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboires, Ostensor, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSÉPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez M. FABRE et LEPROLON, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½ d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. RE. DE L'EVÊCHÉ.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,